

---

# Comment une discipline scientifique devient-elle ” objective ” ? Le cas de l'économie expérimentale

Solal Azoulay\*<sup>1</sup>, Catherine Allamel-Raffin\*<sup>†1</sup>, and Jean-Luc Gangloff\*<sup>‡1</sup>

<sup>1</sup>Archives Henri Poincaré - Philosophie et recherches sur les pratiques scientifiques et les technologies (AHP-PreST) – Université de Strasbourg, CNRS – France

## Résumé

L'objectivité constitue un des principaux standards épistémiques ayant cours aujourd'hui dans les sciences. Ce point n'est pas controversé, du moins si l'on s'accorde à reconnaître que les sciences visent à produire des connaissances objectives. On relèvera néanmoins d'emblée une bizarrerie apparente : l'objectivité remplit bien sa fonction normative alors que dans le même temps, un certain flou définitoire persiste à son propos, que ce soit du côté des philosophes ou du côté des scientifiques eux-mêmes. Pour mieux appréhender ce qui est en jeu sur ce point, nous avons choisi de nous concentrer sur un type d'objectivité : l'objectivité procédurale, celle que l'on peut identifier sous la forme de pratiques concrètes au sein des laboratoires, en travaillant dans une perspective historique ou en s'intéressant au fonctionnement des sciences contemporaines. Afin de caractériser de manière précise ce que l'on peut entendre par ” objectivité procédurale ”, nous avons procédé à une analyse conceptuelle du type de celles que l'on pratique couramment en philosophie, mais en y adjoignant la prise en compte des données ethnographiques recueillies ces vingt-cinq dernières années par nos soins dans des laboratoires de sciences de la nature. Cette approche originale nous a permis d'identifier six ” modalités objectivantes ”, diversement à l'œuvre selon les disciplines scientifiques. Après avoir brièvement présenté ces modalités, nous arriverons à la question qui constitue le cœur de notre propos : comment l'économie expérimentale a-t-elle développé, au cours de son histoire, les conditions qui ont fait d'elle une discipline dotée d'un degré d'objectivité suffisant pour être considéré comme une science ? Nous verrons comment certaines modalités objectivantes ont joué un rôle déterminant à cette fin et comment d'autres sont restées des parentes pauvres, ce passage en revue devant permettre de dessiner les contours singuliers de l'économie expérimentale en matière d'objectivité procédurale.

---

\*Intervenant

<sup>†</sup>Auteur correspondant: [catherine.allamelraffin@unistra.fr](mailto:catherine.allamelraffin@unistra.fr)

<sup>‡</sup>Auteur correspondant: [jeanluc.gangloff@unistra.fr](mailto:jeanluc.gangloff@unistra.fr)